



Scellant en béton Urethane

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Scellant en béton Urethane
Autres moyens d'identification	Scellant polyuréthane
Famille du produit	isocyanate aromatique
Usage recommandé	Composant unique matériau d'étanchéité résistant à la corrosion.
Identificateur du fabricant/fournisseur	The Stebbins Engineering and Manufacturing Company, 363 Eastern Boulevard, Watertown, NY, 13601, (315) 782-3000, www.stebbinseng.com
Numéro de téléphone d'urgence	Chemtrec - En Amérique du Nord, 1-800-424-9300, 24 hours Stebbins 24 Heures Contact-, 1-315-788-6624
Numéro de la FDS	054

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2B; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1B; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H334 Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H226 Liquide et vapeur inflammables.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil(s) de prudence :

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
- P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation, et d'éclairage antidéflagrant.
- P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Identificateur du produit : Scellant en béton Urethane - Ver. 3

FDS No. : 054

Date de préparation : le 08 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 01 de 11

- P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P261 Éviter de respirer brouillards, vapeurs, aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P284 Porter un équipement de protection respiratoire (un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques).
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
 P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
 P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un Centre antipoison ou un médecin.
 P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau pour l'extinction.
 P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	15 - 30%	MDI	Diisocyanate aromatique
Prépolymère polyisocyanate à base de MDI	67815-87-6	30 - 50%	PPI	Polymère à base de polyurée
Solvant naphta aromatique léger	64742-95-6	30 - 40%	N/A	hydrocarbure aromatique léger
Diisocyanate de méthylènediphényle (mélange d'isomères)	26447-40-5	3 - 10%	MDI	Diisocyanate aromatique

Notes

**Cet ingrédient est un composant du mélange complexe.

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition peuvent être retenus en tant que secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Prendre des précautions afin de prévenir un incendie (p. ex. enlever les sources d'inflammation). Prendre des précautions afin d'assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage (p. ex. porter l'équipement de protection approprié). Transporter à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Identificateur du produit : Scellant en béton Urethane - Ver. 3

FDS No. : 054

Date de préparation : le 08 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 02 de 11

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation : peut irriter le nez et la gorge. Sensibilisant des voies respiratoires. Peut causer de l'asthme ou une réaction semblable à de l'asthme chez certaines personnes. En cas de contact avec la peau : sensibilisant cutané. Peut causer une réaction cutanée allergique chez certaines personnes.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Poumons, peau, yeux.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, troubles respiratoires, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Liquide combustible. Peut s'enflammer s'il est chauffé. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air s'il atteint ou dépasse le point d'éclair. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans des espaces clos, ce qui crée un risque d'incendie. Peut s'enflammer suite à une décharge statique. Peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : produits chimiques toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques. Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Contrôler la zone pour déceler une atmosphère inflammable ou explosive. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans les espaces clos, si la ventilation n'est pas suffisante.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : scellés de façon étanche. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Identificateur du produit : Scellant en béton Urethane - Ver. 3

FDS No. : 054

Date de préparation : le 08 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 03 de 11

Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide. Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas inhaler ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu. Garder au sec. Empêcher le contact accidentel avec l'eau et l'humidité. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans un récipient fermé. Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : sec, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de données de sécurité. Entrez entre: 50°F (10°C) et 81°F (27°C).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle			0.005 ppm	0.02 ppm		
Diisocyanate de méthylènediphényle (mélange d'isomères)	0.005 ppm	0.02 ppm		0.02 ppm		

Les limites d'exposition:

Diisocyanate de méthylènediphényle (mélange d'isomères)

Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH des États-Unis, telles que modifiées : moyenne pondérée dans le temps 0,005 ppm

U.S. OSHA Table Z-1 Limits for Air Contaminants (29 CFR 1910.1000), tel que modifié : valeur limite plafond 0,02 ppm, 0,2 mg/m³.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les zones de travail ou d'entreposage, ou dans les espaces clos. Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de l'équipement.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Lorsqu'il existe un risque d'exposition des yeux au liquide, à la vapeur ou au brouillard, porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Identificateur du produit : Scellant en béton Urethane - Ver. 3

FDS No. : 054

Date de préparation : le 08 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 04 de 11

Les matériaux convenables sont les suivants : caoutchouc de nitrile, caoutchouc de butyle, polychloroprène, chlorure de polyvinyle.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide brun sombre. Dimension des particules: Sans objet
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point d'ébullition/Point initial	Pas disponible
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	108 °F (42 °C) (en vase clos) (Light aromatic solvent naphtha)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet (liquide).
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	6.0% (Light aromatic solvent naphtha) (supérieure); 0.9% (Light aromatic solvent naphtha) (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	> 1
Densité relative (eau = 1)	1.02
Solubilité	Sans objet dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	894 °F (479 °C) (Light aromatic solvent naphtha)
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible
Densité en vrac	63.65 lb/ft ³ (1020.00 kg/m ³)
Tension superficielle	Pas disponible
Température critique	Pas disponible
Conductivité électrique	Pas disponible
Tension de vapeur à 50 °C	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Hardens on exposure to air or water.

Identificateur du produit : Scellant en béton Urethane - Ver. 3

FDS No. : 054

Date de préparation : le 08 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 05 de 11

Des températures supérieures à 350 F (177 C) peuvent provoquer une polymérisation.

Les diisocyanates réagissent avec de nombreux matériaux et la vitesse de réaction augmente avec la température ainsi qu'avec un contact accru; ces réactions peuvent devenir violentes. Le contact est augmenté par agitation ou si l'autre matériau se mélange avec le diisocyanate.

Les diisocyanates ne sont pas solubles dans l'eau et coulent au fond, mais réagissent lentement à l'interface. La réaction forme du gaz carbonique et une couche de polyuréthane solide. La réaction avec l'eau génère du dioxyde de carbone et de la chaleur.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Polymérise en présence de : eau ou humidité.

Conditions à éviter

Contact prolongé avec l'eau ou l'humidité. Conditions alcalines (pH élevé). Conditions acides (pH bas). Flamme nue, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Chaleur.

Matériaux incompatibles

Éviter: eau, alcools (p. ex. éthanol), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), amines (p. ex. triéthylamine), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), acides organiques (p. ex. acide acétique), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique).

Non corrosif pour les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Par le feu et la chaleur élevée : Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée noire dense., Isocyanate, Acide isocyanique, Autres composés indéterminés.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	178 mg/m ³ (rat)	2200 mg/kg (souris)	
Diisocyanate de méthylènediphényle (mélange d'isomères)	0.49 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (poussière)	> 10000 mg/kg (rat)	> 9400 mg/kg (lapin)

CL50 (Inhalation)

Données de toxicité basées sur le MDI polymère (un mélange de monomères et d'oligomères de poids moléculaire plus élevé).

CL50 : 0,49 mg/l, 490 mg/m³, 4 h, aérosol (rat)

L'atmosphère d'essai générée dans l'étude animale n'est pas représentative des environnements de travail, de la façon dont la substance est mise sur le marché et de la manière dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle soit utilisée. Par conséquent, le résultat du test ne peut pas être directement appliqué dans le but d'évaluer le danger. Sur la base d'un jugement d'expert et de la

Selon le poids de la preuve, une classification modifiée pour la toxicité aiguë par inhalation est justifiée.

DL50 (Ingestion)

Données de toxicité basées sur le MDI polymère (un mélange de monomères et d'oligomères de poids moléculaire plus élevé).

Identificateur du produit : Scellant en béton Urethane - Ver. 3

FDS No. : 054

Date de préparation : le 08 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 06 de 11

LD50 : > 2 000 mg/kg (rat, mâle/femelle)

Peut provoquer une irritation du tube digestif. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

DL50 (Cutané)

Données de toxicité basées sur le MDI polymère (un mélange de monomères et d'oligomères de poids moléculaire plus élevé).

LD50 : > 9 400 mg/kg (lapin, mâle/femelle) (OCDE Ligne directrice 402)

Corrosion/Irritation cutanée

Une exposition prolongée ou répétée peut irriter ou brûler la peau. Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Provoque une irritation de la peau avec des symptômes de rougeurs, de démangeaisons et d'enflures. Les personnes déjà sensibilisées peuvent présenter une réaction cutanée allergique avec des symptômes de rougeurs, de démangeaisons, d'enflures et d'éruptions cutanées. Le matériau durci est difficile à enlever. Le contact avec le MDI peut provoquer une décoloration.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Provoque une irritation des yeux accompagnée de symptômes de rougeurs, de larmoiements, de picotements et d'enflures. Peut causer des lésions cornéennes temporaires. Les vapeurs ou les aérosols peuvent provoquer une irritation accompagnée de symptômes de brûlure et de déchirure.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Cause irritation du nez et de la gorge.

Aigu : Les vapeurs ou le brouillard de diisocyanate à des concentrations supérieures à la valeur TLV ou PEL peuvent irriter (sensation de brûlure) les muqueuses des voies respiratoires (nez, gorge, poumons) provoquant un écoulement nasal, des maux de gorge, de la toux, une gêne thoracique, un essoufflement et une réduction fonction pulmonaire (obstruction respiratoire). Les personnes présentant une hyperréactivité bronchique non spécifique préexistante peuvent réagir à des concentrations inférieures à la TLV ou à la PEL avec des symptômes similaires ainsi qu'une crise d'asthme ou des symptômes de type asthmatique. Une exposition bien au-dessus du TLV ou du PEL peut entraîner une bronchite, un spasme bronchique et un œdème pulmonaire (liquide dans les poumons). Une pneumonie chimique ou d'hypersensibilité, avec des symptômes pseudo-grippaux (par exemple, fièvre, frissons), a également été rapportée. Ces symptômes peuvent être retardés jusqu'à plusieurs heures après l'exposition. Ces effets sont généralement réversibles.

Absorption par la peau

Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

Ingestion

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

En cas d'inhalation : peut causer irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires. À la suite d'un contact cutané : les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant des voies respiratoires. Peut causer une réaction allergique (sensibilisation de la peau) d'après les tests sur des animaux.

Identificateur du produit : Scellant en béton Urethane - Ver. 3

FDS No. : 054

Date de préparation : le 08 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 07 de 11

Chronique : À la suite de surexpositions répétées antérieures ou d'une dose unique importante, certaines personnes peuvent développer une sensibilisation aux isocyanates (asthme ou symptômes de type asthmatique) qui peut les amener à réagir à une exposition ultérieure aux isocyanates à des niveaux bien inférieurs à la valeur TLV ou PEL. Ces symptômes, qui peuvent inclure une oppression thoracique, une respiration sifflante, une toux, un essoufflement ou une crise d'asthme, peuvent être immédiats ou retardés jusqu'à plusieurs heures après l'exposition. Les réactions asthmatiques extrêmes peuvent mettre la vie en danger. Semblable à de nombreuses réponses asthmatiques non spécifiques, il existe des rapports selon lesquels une fois sensibilisé, un individu peut ressentir ces symptômes lors d'une exposition à la poussière, à l'air froid ou à d'autres irritants. Cette sensibilité pulmonaire accrue peut persister pendant des semaines et dans les cas graves pendant plusieurs années. La sensibilisation peut être permanente. Il a également été rapporté qu'une surexposition chronique aux isocyanates provoque des lésions pulmonaires (y compris une fibrose, une diminution de la fonction pulmonaire) qui peuvent être permanentes.

Un contact prolongé avec la peau peut provoquer un rougeur, un gonflement, une éruption cutanée et, dans certains cas, une sensibilisation cutanée. Les tests sur les animaux et d'autres recherches indiquent que le contact cutané avec le MDI peut jouer un rôle dans la sensibilisation aux isocyanates et la réaction respiratoire. Ces données renforcent la nécessité d'empêcher le contact cutané direct avec les isocyanates.

Un contact prolongé des vapeurs avec les yeux peut provoquer une conjonctivite.

Différé : Des symptômes affectant les voies respiratoires peuvent également survenir plusieurs heures après une surexposition.

Cancérogénicité

Produit: Aucune substance cancérigène telle que définie par le CIRC, le NTP et/ou l'OSHA. (Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle). (Diisocyanate de méthylènediphényle (mélange d'isomères)) rat, mâle/femelle, inhalation, 2 ans, 6 h/jour 5 jours/semaine
DMENO : 6mg/l

Le MDI polymérique a été classé dans le Groupe 3 du CIRC (« Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme ») (1999), ce qui indique qu'il n'y a pas suffisamment de preuves disponibles pour décrire le potentiel cancérigène. Des études épidémiologiques n'ont trouvé aucune association entre les isocyanates et le cancer. Dans les études d'exposition chronique chez les rongeurs, le pDMD n'a produit des tumeurs qu'au niveau d'exposition le plus élevé de 6 mg/m³.

Ce niveau d'exposition est significativement supérieur à la VLE pour le MDI (0,051 mg/m³). Sur la base du poids de la preuve, une décision de non classé pour la cancérogénicité est justifié.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer.

NTP = National Toxicology Program.

OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Identificateur du produit : Scellant en béton Urethane - Ver. 3

FDS No. : 054

Date de préparation : le 08 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 08 de 11

Écotoxicité

Données d'écotoxicité basées sur le MDI polymère (un mélange de monomères et d'oligomères de poids moléculaire plus élevé).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons
CL50 : > 500 mg/l (Poisson zèbre (Brachydanio rerio), 24 h)

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques
CE50 : > 500 mg/l (Puce d'eau (Daphnia magna), 24 h).
Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons
CL50 : > 100 mg/l (Danio rerio (poisson zèbre), 96 h) Etudes d'un produit comparable.

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques
CE50 : 83 mg/l (Daphnia magna (Puce d'eau), 48 h) Etudes d'un produit comparable.

Toxicité pour les plantes aquatiques
ErC50 : > 100 mg/l, (Desmodosmus subspicatus (Algue verte), 72 h) Etudes d'un produit comparable.

Toxicité pour les micro-organismes
CE50 : > 100 mg/l, (boue activée, 3 h)

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Diisocyanate de méthylènediphényle (mélange d'isomères)	> 1,000 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures; eau douce; statique)			1,640 mg/L (Desmodosmus subspicatus (algue); 72 heures; statique)

Persistence et dégradation

Biodégradation :
0 %, Temps d'exposition : 28 j, c'est-à-dire non dégradables.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne devraient pas être bioaccumulables.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide. Le récipient de ce produit peut présenter un risque d'explosion et d'incendie, même s'il est vide. Ne pas couper, perforer ou souder ce récipient ou à proximité de ce dernier. Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
DOT É.-U	UN1993	liquide inflammable, n.s.a. (naphte)	3	III
OMI (transport maritime)	UN1993	liquide inflammable, n.s.a. (naphte)	3	III

Identificateur du produit : Scellant en béton Urethane - Ver. 3

FDS No. : 054

Date de préparation : le 08 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 09 de 11

IATA (transport aérien)	UN1993	liquide inflammable, n.s.a. (naphte)	3	III
TMD au Canada	UN1993	liquide inflammable, n.s.a. (naphte)	3	III

Précautions spéciales Veuillez noter : 14475 kg (31912 lb)

Transport en vrac conformément aux intruments de l'OMI

Sans objet

Numéro du guide des mesures d'urgence 128

Autres informations Quantité à déclarer (Département des Transports des États-Unis): 14475 kg (31912 lb)

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Partie 1A. (4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate) Partie 1A. (Methylenediphenyl diisocyanate (mixed isomers))
Partie 5. (Light aromatic solvent naphtha)

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

Fédéral É-U

SARA Title III - Section 302 :

Ce matériau ne contient aucun composant avec une section 302 EHS TPQ.

SARA Title III - Section 311/312 :

Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé. Matériel sensibilisant Matériau irritant

SARA Title III - Section 313. (Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle). (Prépolymère polyisocyanate à base de MDI)

Massachusetts Right To Know. (Prépolymère polyisocyanate à base de MDI). (Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle). (Diisocyanate de méthylènediphényle (mélange d'isomères))

New Jersey Right To Know. (Prépolymère polyisocyanate à base de MDI). (Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle). (Diisocyanate de méthylènediphényle (mélange d'isomères))

Pennsylvania Right To Know. (Prépolymère polyisocyanate à base de MDI). (Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle). (Diisocyanate de méthylènediphényle (mélange d'isomères))

California Proposition 65 :

Au meilleur de notre connaissance, ce produit ne contient pas de produits chimiques à des niveaux qui nécessitent un signalement en vertu de cette loi.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Identificateur du produit : Scellant en béton Urethane - Ver. 3

FDS No. : 054

Date de préparation : le 08 juin, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

Page 10 de 11

Cote de danger NFPA	Santé - 2 Inflammabilité - 2 Instabilité - 3
FDS préparée par	Selon : Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle B.E.R.
Numéro de téléphone	(315) 782-3000
Date de préparation	le 08 juin, 2017
Date de la plus récente version révisée	le 30 juin, 2023
Indicateurs de révision	Révision 3 Mise à jour: . Contrôles toxicologiques, écologiques et d'exposition/informations sur la protection individuelle C.A.S.# ARTICLE 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES Autres documents connexes; Autres informations; examiné et approuvé
Signification des abréviations	ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists HSDB® = Hazardous Substances Data Bank CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
Références	Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Avis	REMARQUE: Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, précises et fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude de ces informations, ni les résultats à obtenir lors de leur utilisation.

Identificateur du produit : Scellant en béton Urethane - Ver. 3
Date de préparation : le 08 juin, 2017
Date de la plus récente version révisée : le 30 juin, 2023

FDS No. : 054

Page 11 de 11